



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 110 – 28 avril

Faits saillants

- Recul des salaires réels de -1,9 % en 2022
- Perte de 1,3 Md CHF au T1 2023 pour Crédit Suisse
- Lancement de la campagne du référendum à venir sur la réforme fiscale de l'OCDE

Macroéconomie

Salaires : Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), les salaires réels suisses ont baissé de -1,9 % en 2022 du fait d'une hausse des salaires nominaux (+0,9 %) inférieure au taux d'inflation (+2,8 % en 2022). Selon les secteurs, l'évolution des salaires réels oscille entre une baisse de -5,0 % et une hausse de +1,2 % (industrie chimique et pharmaceutique). L'étude de l'OFS pointe par ailleurs la persistance des inégalités de genre, les salaires nominaux des hommes ayant crû en moyenne de +1,1 % l'an passé contre +0,8 % pour ceux des femmes.

Marché du travail : Selon l'Union patronale suisse (UPS), l'assèchement du marché de l'emploi pourrait conduire la Suisse à manquer de 500 000 actifs d'ici à 2030. L'association formule un ensemble de propositions visant à contrer cette dynamique, en exploitant les potentiels existants pour une meilleure intégration des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des réfugiés sur le marché du travail. L'UPS plaide notamment pour : (i) accroître le financement des crèches afin d'en réduire les coûts pour les ménages, et inciter les parents, en particulier les femmes, à travailler davantage ; (ii) assouplir la réglementation du travail, de manière à faciliter l'extension et la flexibilisation des horaires de travail ainsi que l'exercice d'une activité professionnelle au-delà de l'âge légal de départ à la retraite (65 ans) ; (iii) poursuivre les efforts de valorisation de la formation professionnelle ; (iv) améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap ; ou encore (v) introduire l'imposition individuelle pour mettre fin à la pénalisation des couples mariés (discrimination fiscale des revenus secondaires).

Commerce extérieur : Au 1^{er} trimestre 2023, le commerce extérieur suisse s'est renforcé à l'importation comme à l'exportation. Les importations désaisonnalisées se sont accrues de +1,1 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2022 tandis que les exportations ont augmenté de +3,9 %. Si les bons résultats du commerce extérieur reposent largement sur (i) les exportations de produits chimiques et pharmaceutiques (+5 %), le commerce helvétique a également profité (ii) de la dynamique des exportations de véhicules (+25 %), dopée par l'aviation civile (+43 %), et (iii) l'horlogerie (+5 %). Au plan géographique, les exportations vers les Etats-Unis ont franchi la barre des 13 Mds CHF. En lien avec la baisse des prix de l'énergie, les importations de produits énergétiques ont diminué de -11,5 %. L'excédent de la balance commerciale s'élève à 8,3 Mds CHF.

Conjoncture : En avril, le baromètre du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich a reculé de 2,8 points à 96,4 points (99,2 en mars). Cette détérioration tient au repli des indicateurs de la consommation et aux signaux négatifs envoyés par l'industrie manufacturière, les services et l'hôtellerie. Les inquiétudes concernent aussi bien l'utilisation des capacités que l'évolution de la demande, la production ou encore le niveau des stocks.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 27/04	Var. vs 20/04
EUR/CHF	0,9865	+0,4 %
USD/CHF	0,8925	-0,4 %
SMI	11 362	-0,3 %
Taux 10a	1,047 %	-6 pb

Secteur financier

UBS/Crédit Suisse : Dans le cadre de la présentation de son ultime exercice trimestriel, Crédit Suisse a enregistré une perte trimestrielle sous-jacente de 1,3 Md CHF (1,0 Md CHF au 4^{ème} trimestre 2022), malgré un bénéfice déclaré « en trompe-l'œil » de 12,8 Mds CHF, maquillé par la dépréciation de 15 Mds CHF d'obligations AT1. Dans le sillage des mois précédents, la banque a accusé d'importantes sorties nettes d'actifs de 61,2 Mds CHF, qui se sont accélérées après l'annonce de son rachat par UBS le 19 mars, même si elles ont été moins importantes que celles du trimestre précédent (110 Mds CHF). En parallèle, UBS a affiché un bénéfice de 1 Md CHF sur la période, un niveau toutefois en-deçà des attentes des analystes. La première banque du pays ambitionne de procéder formellement à l'acquisition de Crédit Suisse au 2^{ème} trimestre 2023.

Politique monétaire : La Banque nationale suisse (BNS) a décidé ce mardi, conjointement avec trois des principales banques centrales mondiales (Royaume-Uni, Japon, BCE) et en accord avec la Fed américaine, de modifier la fréquence des opérations de swaps en dollar, qui passeront d'un rythme quotidien à hebdomadaire à partir du 1^{er} mai. Ce changement intervient dans un contexte de baisse de la volatilité sur les marchés financiers, à la suite de (i) l'amélioration des conditions de financement en dollars USD et de (ii) la faible demande enregistrée pour les opérations d'apport de liquidités. Il met un terme à la participation de la Suisse à l'action concertée de plusieurs banques centrales d'augmenter à une fréquence quotidienne le rythme des opérations d'apport de liquidités en dollars USD, prise mi-mars dans un contexte de fortes tensions sur les marchés.

En outre, la BNS a dégagé un bénéfice de 27 Mds CHF au 1^{er} trimestre 2023, tiré par (i) les résultats de ses réserves de devises étrangères (24 Mds CHF), qui ont bénéficié du redressement des marchés mondiaux actions et obligations, et (ii) un bénéfice de 4 Mds CHF sur ses avoirs en or. Ces résultats, qui correspondent aux anticipations les plus optimistes, ne modifient toutefois pas la décision de renoncer au versement d'un dividende qui avait été prise à la suite de la perte historique de l'exercice 2022 (-132,5 Mds CHF).

Régulation bancaire : L'Autorité fédérale de surveillance des marchés (FINMA) a publié son évaluation annuelle des plans de stabilisation, d'urgence et de liquidation des établissements financiers suisses d'importance systémique (*too big to fail*) pour l'année 2022. Au niveau national, outre Crédit Suisse et UBS, sont également concernés les banques PostFinance, Raiffeisen et la Banque cantonale de Zurich (ZKB) ainsi que le gestionnaire de l'infrastructure des marchés financiers SIX. Si la FINMA a approuvé l'ensemble des plans de *recovery* - y compris celui de Crédit Suisse, et, pour la première fois, celui de Raiffeisen -, elle juge les plans d'urgence de PostFinance et de la ZKB non exécutable en raison de défaillances dans leurs stratégies de recapitalisation.

Criminalité financière : Le Ministère public de la Confédération (MPC) a engagé une procédure pénale contre deux gérants de la compagnie pétrolière saoudo-genevoise PetroSaudi soupçonnés d'avoir détourné au moins 1,8 Md USD de 2009 à 2015 en provenance du fonds souverain malaisien 1MDB, sous couvert d'investissements conjoints entre l'Arabie saoudite et la Malaisie. Trois autres procédures menées par le MPC contre des banques suisses impliquées dans les transactions et d'anciens employés de PetroSaudi sont encore en cours.

Par ailleurs, le Conseil fédéral a chargé le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS), qui en avait formulé la recommandation, de travailler à l'élaboration d'un partenariat stratégique d'échange d'informations entre les secteurs public et privé (PPP) afin d'améliorer la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Secteurs non financiers

Santé : En 2021, les dépenses de santé ont atteint 86,3 Mds CHF en Suisse selon l'OFS, en hausse de +5,9 % par rapport à 2020. Elles représentent ainsi 11,8 % du PIB suisse, une part en légère augmentation. Les contributions de l'État et des ménages (frais d'assurance, versements directs) ont toutes deux crû, respectivement de +10 % et de +4,2 %, de même que le financement émanant de l'assurance-maladie obligatoire (+5,3 %). Les dépenses mensuelles se sont ainsi élevées à 827 CHF par personne en moyenne, dont 184 CHF à la charge directe des ménages – en plus des primes d'assurance-maladie et des impôts.

Biotech : Selon l'édition 2022 du Swiss Biotech Report, l'industrie suisse des biotechnologies continue de jouer un rôle de premier plan dans l'innovation mondiale en santé. Portée en 2022 par un niveau record d'investissements en R&D (2,7 Mds CHF) et de levée de fonds (1,3 Mds CHF), la place suisse accueille désormais 20 % des entreprises européennes du secteur. En conséquence, l'emploi dans les biotech a progressé de +7,2 %.

Industrie pharmaceutique : Confirmant la tendance observée en 2021, le groupe Roche continue de subir les effets de l'après-Covid avec un chiffre d'affaires en recul de 7 % en glissement annuel au 1^{er} trimestre 2023, à 15,3 Mds CHF, du fait de la baisse des ventes des tests de dépistage du Covid-19. Les résultats demeurent néanmoins solides, portés par la division pharmaceutique et la mise sur les marchés US et UE du traitement anticécité Vabysmo. En comparaison, l'autre grand groupe pharmaceutique bâlois Novartis a affiché un chiffre d'affaires trimestriel en hausse de +3 %, à 11,5 Mds CHF

Agenda parlementaire

Réforme de l'OCDE : Le 18 juin prochain, les électeurs suisses seront appelés aux urnes pour approuver ou rejeter, par référendum, le projet du Conseil fédéral visant à mettre en œuvre la réforme fiscale de l'OCDE sur l'imposition minimale des multinationales en Suisse à partir du 1^{er} janvier 2024. Lors d'une conférence de presse organisée cette semaine, la conseillère fédérale des Finances Karine Keller-Sutter a averti qu'un rejet populaire priverait la Confédération et les cantons des recettes supplémentaires générées par la réforme, estimées entre 1,5 et 2 Mds CHF par an. Le projet du gouvernement prévoit de reverser 75 % des recettes du nouvel impôt aux cantons et 25 % à la Confédération. Les cantons seraient libres de décider de l'utilisation de ces recettes, en particulier pour prendre des mesures en faveur de la place économique.

Pour rappel, la réforme fiscale portée par l'OCDE vise une imposition minimale de 15 % des grandes entreprises internationales dont le chiffre d'affaires dépasse les 750 M EUR. Sans l'introduction d'un impôt complémentaire en Suisse, la différence entre le taux d'imposition effectif plus faible et le taux d'imposition minimal de 15 % serait perçue à l'étranger.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international